

Les subsides

Déjà au milieu des années 1950, des pays aussi importants et aussi puissants que l'Allemagne de l'Ouest, la France et l'Italie, sans parler de certains plus petits pays en Europe, ont senti le besoin de se grouper pour créer un marché de taille appréciable afin d'améliorer leur compétitivité internationale. Le moment venu, toutes les nations outre l'Atlantique ont fait leur entrée soit dans le marché commun, soit dans la zone européenne du libre-échange. Pendant longtemps nous avons cru que nous pourrions survivre et prospérer sans avoir ce genre d'accès à un grand marché. Mais les développements importants survenus ces derniers temps et auxquels j'ai fait allusion plus tôt, le ralentissement de la croissance de la productivité, le fléchissement de la demande en ce qui concerne nos ressources, la concurrence de plus en plus vive des pays nouvellement industrialisés, la rapidité des progrès technologiques et la montée du protectionnisme dans le monde se conjuguent et révèlent clairement que l'économie canadienne est devenue dangereusement isolée et très vulnérable.

Pour reprendre une déclaration récente de l'Institut C.D. Howe, je dirais que la *statu quo* ne peut représenter un objectif de la politique économique si nous voulons que le niveau de vie des Canadiens continue de s'améliorer.

● (1650)

A mon avis, c'est la dure leçon que nous devons tirer de tous ces événements qui ont conduit à l'apparition du large consensus qui se fait jour à l'appui de la double initiative commerciale lancée par le gouvernement canadien l'automne dernier dans le but de parvenir à une libéralisation des échanges, à la fois sur le plan multilatéral et sur le plan bilatéral. Nul doute que ce consensus traduit en partie la nécessité urgente pour le Canada d'en arriver à un accord avec son voisin afin de réduire sa vulnérabilité face à l'application vigoureuse des mesures protectionnistes en vigueur aux États-Unis et de celles qui sont actuellement, on le sait, et d'autres qui pourraient être adoptées par le Congrès. Je crois que de nombreux Canadiens ont fini par comprendre qu'il est peut-être encore plus important d'obtenir un accès large et assuré au vaste marché américain de façon que le secteur manufacturier puisse atteindre au degré de spécialisation et à l'échelle de production qui lui permettront d'occuper une position tout à fait concurrentielle non seulement au Sud de la frontière, mais partout dans le monde.

Monsieur le Président, je ne doute aucunement que le secteur manufacturier canadien soit capable d'atteindre à un calibre mondial. Pour en avoir la preuve, il suffit d'examiner la façon dont plusieurs industries manufacturières ont réagi à la suite des réductions importantes des obstacles au commerce qui ont eu lieu dans le cadre du GATT. En effet, les exportations de produits manufacturés qui représentent 7.8 p. 100 de l'ensemble des exportations canadiennes en 1960 sont passées à 42. p. 100 en 1984. Mais de toute évidence, il y a encore beaucoup d'industries canadiennes qui gagneraient énormément à avoir un accès illimité au vaste marché américain. Ceux qui s'opposent à la conclusion du nouvel arrangement commercial envisagé avec les États-Unis prétendent notamment qu'il entraînerait une augmentation importante du chômage, lequel pourrait toucher un nombre considérable de personnes d'après certaines affirmations émanant des milieux syndicaux. Comme le commerce et la politique commerciale ont toujours occupé une place essentielle ici, nous avons fait oeuvre de pionniers

dans la réalisation d'études portant à la fois sur les effets théoriques et pratiques de la libéralisation des échanges. J'irais même jusqu'à dire que le volume d'études économiques effectuées au Canada sur la question de la libéralisation des échanges avec les États-Unis dépasse de loin ce qui a été fait avant l'établissement du marché commun européen, de la zone européenne du libre-échange ou de tout autre arrangement commercial régional. Pratiquement toutes ces études en sont arrivées à la conclusion que la libéralisation des échanges en améliorant l'efficacité et en garantissant l'accès à un marché large entraînerait avec le temps une augmentation importante du nombre net d'emplois et une hausse appréciable du revenu réel des travailleurs canadiens. Ainsi, dans un rapport préparé par le Conseil économique de l'Ontario, l'automne dernier, le professeur Richard Harris de la Queen's University estimait que l'élimination de tous les obstacles au commerce entre le Canada et les États-Unis se traduirait par une hausse de l'emploi supérieure à 5 p. 100 au Canada. Si l'on en croit le professeur Harris, ces travaux indiquent que le revenu réel des travailleurs canadiens augmenterait de façon appréciable parce que la libéralisation du commerce ferait baisser de 5 p. 100 le prix de produits importés des États-Unis. En outre, la réduction des obstacles au commerce entraînerait une hausse substantielle de la productivité des sociétés canadiennes. Chose intéressante à souligner, à long terme, ces gains de productivité reviendraient presque entièrement aux travailleurs canadiens sous forme de salaires réels plus élevés, a-t-il affirmé. Il y a, bien entendu, des écarts quantitatifs dans les prévisions relatives à l'incidence de la réduction des obstacles au commerce, mais on s'entend généralement pour dire que pareil geste aurait des retombées économiques importantes au Canada.

Je pense en particulier à des études approfondies, comme le rapport qui a été présenté l'an dernier par la Commission royale sur l'union économique, un certain nombre de rapports du Conseil économique du Canada, ainsi qu'aux analyses effectuées par l'Institut C.D. Howe par Informetrica, une firme de consultants hautement respectés.

Comme vous êtes tous au courant, monsieur le Président, et j'en suis convaincue, ces évaluations ont été vigoureusement appuyées par un large éventail d'entreprises canadiennes aussi bien des grandes que des petites qui sont représentées par des associations aussi importantes comme la Chambre de commerce du Canada, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, l'Association des manufacturiers canadiens et le Conseil d'entreprises pour les questions d'intérêt national.

J'insiste sur le large éventail d'analyses et de faits démontrant que la libéralisation du commerce entre le Canada et les États-Unis entraînerait une augmentation du nombre d'emplois, mais loin de moi l'idée de laisser entendre qu'un nombre considérable de travailleurs ne devraient pas changer d'emploi.

Comme c'est le cas pour d'autres ressources, ces changements sont non seulement essentiels mais ils font partie intégrante du processus par lequel nous devons passer si nous voulons profiter de la libéralisation du commerce. Ces transferts n'ont toutefois rien d'extraordinaire. En effet, dans un rapport publié récemment et intitulé: *Reorienting the Canadian Economy*, l'Institut C.D. Howe concluait en ces termes, et je cite:

Le changement dynamique est la norme au Canada.